

Je choisis...



TRANSPORT PAR CAMION

5291 ■ 615 heures ■ Environ 5 mois

Principales tâches

- Conduire des véhicules lourds à trois essieux ou plus.
- Veiller au bon état de l'équipement, au chargement et au déchargement d'un camion.
- S'assurer d'obtenir les documents exigés pour le transport d'une cargaison.
- Noter les renseignements sur les cargaisons, les distances parcourues et la consommation de carburant dans le livre de bord.
- Recevoir et transmettre de l'information au répartiteur central et à la clientèle.

Intérêts et aptitudes

- Débrouillardise et autonomie
- Sens des responsabilités
- Grande résistance à la fatigue et au stress
- Bonne condition physique
- Sens de l'observation
- Esprit critique

Profession visée

- Conducteur, conductrice de camions

Milieus de travail

- À son compte
- Commerces de détail
- Entreprises de camionnage
- Grossistes



 *Deviens élève d'un jour!*

 *Aide financière aux études*

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **4^e secondaire** en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG).



TRANSPORT PAR CAMION

Compétences du programme

Heures

01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
02. Cerner les possibilités des systèmes d'un camion semi-remorque	45
03. Résoudre des problèmes d'application de la réglementation	45
04. Veiller au bon état du camion	45
05. Exécuter les techniques de base de la conduite	90
06. Planifier un voyage	45
07. Veiller au chargement et au déchargement d'un camion	45
08. Conduire un camion en milieu rural et autoroutier	60
09. Effectuer un voyage avec livraison	135
10. S'intégrer au milieu de travail	90
	615



Particularités

- Formation offerte par le Centre de formation du transport routier (CFTR).
- Participation obligatoire à une séance d'information du CFTR préalable à l'admission.
- Obligation de se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour l'obtention du permis classe 1.